



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PSA Peugeot-Citroën

Question au Gouvernement n° 3621

Texte de la question

SITUATION DE PSA

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Villaumé, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

M. Jean-Michel Villaumé. Monsieur le ministre de l'industrie, PSA Peugeot Citroën vient d'annoncer qu'il comptait supprimer 6 800 postes, dont plus de 4 500 en France. L'économie, locale et nationale, s'en trouve gravement menacée, et les salariés des sites d'Aulnay, Rennes, Sochaux et Mulhouse sont très inquiets. Le constructeur français espère économiser ainsi 800 millions d'euros. Alors que la situation financière de l'entreprise est bonne, cette anticipation est désastreuse. Elle est d'ailleurs à l'image de la politique d'austérité du Gouvernement, ancrée dans une spirale d'affaiblissement de la croissance qui se traduit par une aggravation constante du chômage, une baisse de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages.

Au moment même où le constructeur automobile français s'apprête à supprimer plusieurs milliers de postes, il annonce de nouveaux investissements à l'étranger. Ce scénario semble calqué sur celui de Renault qui réduit ses capacités de production en France.

Le soutien apporté par l'État à la filière automobile pendant la crise a été très important et il est intolérable que les constructeurs n'y répondent que par des suppressions d'emplois et des délocalisations programmées.

À l'inverse, en Allemagne, l'industrie automobile crée des emplois et augmente ses bénéfices. Quel paradoxe ! La direction du groupe devrait détailler prochainement les différents sites de PSA qui seront touchés. En attendant, c'est l'incertitude totale pour les salariés.

Une nouvelle fois, la main d'œuvre est utilisée comme la seule variable d'ajustement avec les conséquences que l'on sait.

Monsieur le ministre, êtes-vous vraiment conscient de la gravité de la situation ? Vous devez sans attendre intervenir avec plus de fermeté sur ce dossier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député Villaumé, sans répéter ce que j'ai répondu à M. Bocquet, je vous rappellerai simplement que nous veillons à ce qu'aucun site industriel ne soit remis en cause, que ce soit à Aulnay, Sochaux ou Mulhouse.

J'ai très clairement demandé au président de PSA de veiller à ce que les économies envisagées sur les achats ne fragilisent pas la position des sous-traitants. Jean-Claude Volot, le médiateur de la sous-traitance, suivra de près les entreprises concernées.

Nous avons également demandé au groupe de mettre en place un accompagnement renforcé pour les salariés intérimaires - car, nous en sommes bien d'accord, c'est d'eux qu'il s'agit - dont les contrats ne seraient pas renouvelés. Plusieurs bassins d'emplois en bénéficient déjà.

Le Gouvernement suivra de très près les conséquences des décisions annoncées par PSA. Avec Xavier Bertrand, nous réunirons le 23 novembre le comité stratégique de filière avec les syndicats et les industriels. Nous porterons un diagnostic actualisé sur la situation de la filière, avec tout ce que celle-ci compte de spécialistes.

Vous avez rappelé à juste titre que, depuis 2008, l'État n'a pas mesuré son aide à l'industrie automobile : prêt de

3 milliards d'euros, 750 millions en termes d'investissements d'avenir pour le véhicule du futur, 600 millions pour le fonds de modernisation des équipementiers automobiles, prolongation du bonus automobile. Ces mesures commencent à porter leurs fruits.

Le marché automobile a beau traverser une période délicate, il a tout de même rebondi de plus de 3 % en octobre.

Vous ne pouvez pas prétendre, monsieur le député, que l'État se désengage. Nous avons deux préoccupations : maintenir les emplois et éviter les délocalisations. Le temps me manque pour vous en dire davantage mais je vous démontrerai une prochaine fois qu'aucune délocalisation n'est actuellement en cours.

M. Jacques Desallangre. Vous avez bien dit : " actuellement "...

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3621

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2011